

Fiche candidat : DANSE

Baccalauréat Général et Technologique

Épreuve obligatoire en ponctuel- Session 2023

Les textes de référence :

- Arrêté du 21 décembre 2011 modifié par l'arrêté du 28 juin 2019 précisant les modalités d'évaluation de l'Éducation Physique et Sportive (EPS) aux baccalauréats général et technologique.
- Circulaire n° 2019-129 du 26-9-2019.
- BOEN n° 36 du 3-10-2019.

Cette fiche concerne les candidats individuels, scolarisés au CNED ou inscrits dans un établissement hors contrat.

Le contrôle ponctuel terminal s'effectue sur deux épreuves. Les candidats choisissent deux épreuves parmi les 3 suivantes :

1. Danse
2. Demi-fond
3. Tennis de table

Le jury conseille aux candidats de se préparer par une pratique régulière dans les activités choisies.

Le jour de l'épreuve, le candidat devra se présenter avec sa convocation, sa pièce d'identité et une tenue adaptée aux activités choisies et au règlement de l'installation sportive.

1) Description de l'épreuve :

L'épreuve est composée de deux parties : la présentation d'une composition chorégraphique individuelle et la présentation d'une séquence transformée à partir d'un inducteur.

Temps 1 : le tirage au sort.

Juste avant l'épreuve, le candidat tire au sort deux inducteurs de deux catégories différentes (contraintes d'espace, de temps, d'énergie, de corps, d'un contexte imaginaire, objets).

Temps 2 : la préparation.

Le candidat dispose alors d'un temps de 30 minutes. Ce temps constitue à la fois un temps d'échauffement et de préparation, durant lequel le candidat choisit un extrait de sa chorégraphie (durée de l'extrait de 20 secondes à 40 secondes) qu'il transforme à l'aide de l'inducteur choisi.

Temps 3 : les présentations.

À l'issue de ces 30 minutes :

- Le candidat présente sa composition chorégraphique entre 1 min 30 et 2 min30 devant le jury.
- Après un temps de récupération de 1 minute, il présente, sans support musical, l'extrait support de la transformation (de 20 à 40 secondes),
- Puis après un bref temps de repos, la séquence transformée (de 20 secondes à 1minute).

Le candidat fournit le support sonore, s'il en a un, de sa composition chorégraphique sous un format numérique (clé USB) ou téléphone portable (morceau calé sur la durée de la chorégraphie).

2) Conditions de l'épreuve :

Le candidat est observé et évalué dès le temps d'échauffement, de préparation, de présentation.

La prestation se déroule dans un espace de 8m x 10m. **Le public est exclusivement constitué du jury et des autres candidats.**

3) Aide à la préparation :

- Ne pas oublier sa pièce d'identité, sa convocation et sa clé USB ou téléphone portable (morceau calé sur la durée de la chorégraphie).
- Le choix de l'activité danse nécessite une pratique régulière dans cette activité.
- La chorégraphie ne peut se limiter à un catalogue d'exercices techniques ou une reproduction d'une séquence déjà apprise dans un contexte spécifique. La prestation produite doit témoigner d'une démarche d'appropriation par le candidat.

4) Attendus de fin de lycée (AFL) : BOEN n° 36 du 3-10-2019

L'AFL « S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie individuelle, selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition » permet d'évaluer la motricité et la présence du candidat, ainsi que son projet artistique.

L'AFL « Se préparer et s'engager individuellement pour s'exprimer devant un public et susciter des émotions » permet d'évaluer la capacité du candidat à se préparer et à modifier sa motricité par rapport à un inducteur.

5) Déroulement de l'épreuve :

- Accueil des candidats (appel collectif, vérification d'identité, vérification du support musical).
- Présentation de l'épreuve par un membre du jury.
- Appel individuel et tirage au sort de l'inducteur en fonction de l'horaire de passage établi.
- Prestations des candidats selon les modalités définies dans le descriptif de l'épreuve.

6) Notation : BOEN n° 36 du 3-10-2019. La note sur 20 est décomposée de la manière suivante :

Épreuve obligatoire en ponctuel : référentiel DANSE (BOEN n° 36 du 3-10-2019)

Session 2023

AFL évalués	Points	Éléments à évaluer	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie individuelle, selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition.	6	Engagement moteur (commun à la composition et à la transformation).	Motricité simple ; réalisations brouillonnes. 0 - 1,5 pt	Motricité globale ; réalisations précises. 2 - 3 pts	Motricité variée, complexe mais pas toujours maîtrisée ; réalisations animées. 3,5 - 4,5 pts	Motricité complexe et maîtrisée ; réalisations expressives. 5 - 6 pts
	4	Présence de l'interprète (commun à la composition et à la transformation).	Présence et concentration faibles. 0 - 1 pt	Présence intermittente. 1 - 2 pts	Présence impliquée. 2 - 3 pts	Présence engagée. 3 - 4 pts
	4	Projet artistique Lisibilité du propos, écriture chorégraphique (exclusivement sur la composition).	Projet absent ou confus sans fil conducteur. Procédés pauvres et/ou maladroits. Éléments scénographiques décoratifs. Espace sans choix. 0 - 1 pt	Projet inégal. Fil conducteur intermittent. Procédés ébauchés, repérables. Éléments scénographiques redondants. Espace organisé. 1 - 2 pts	Projet lisible et organisé. Fil conducteur permanent. Procédés pertinents. Éléments scénographiques sélectionnés. Espace construit. 2 - 3 pts	Projet épuré et structuré. Fil conducteur structurant. Procédés affirmés, singuliers. Éléments scénographiques créatifs. Espace choisi, singulier. 3 - 4 pts
Se préparer et s'engager individuellement pour s'exprimer devant un public et susciter des émotions.	6	Engagement dans la phase d'échauffement et de préparation. Traitement de l'inducteur (exclusivement sur la transformation).	Préparation inadaptée. Engagement intermittent ou absent. Traitement hors sujet, éléments nouveaux peu repérables. Transformation inopérante. 0 - 1,5 pt	Préparation partiellement adaptée. Engagement modéré. Traitement allusif et/ou occasionnel. Transformation opérante. 2 - 3 pts	Préparation adaptée. Engagement impliqué. Traitement continu qui sert la composition. 3,5 - 4,5 pts	Préparation optimisée. Engagement soutenu. Traitement distancié, évocateur (poétique, originalité) qui enrichit la composition. 5 - 6 pts

La note finale obtenue par le candidat à l'examen résulte de la moyenne des notes des deux épreuves choisies.

Chaque épreuve est notée sur 20 points.

Aucune note n'est communiquée au candidat.